

**Santé**

**Bientôt un centre d'hémodialyse à l'hôpital régional Amissa Bongo de Franceville**

N.O.  
Franceville/Gabon

*L'ouvrage va être bientôt livré. Il est à pratiquement 95% de taux réalisation selon la ministre déléguée à la Santé, en charge de la Prévoyance sociale, Françoise Dikoumba, qui a récemment touché du doigt l'avancée des travaux dans la capitale algovéenne.*

**ENTREPRIS** dans le cadre de l'accord-cadre de coopération signé entre le Gabon et le royaume du Maroc, en présence du roi Mohammed VI et du président de la République Ali Bongo Ondimba, le projet de construction d'un centre d'hémodialyse, lancé depuis mars 2015 au Centre hospitalier régional Amissa Bongo de Franceville, est en phase terminale. Le constat a été fait par la ministre déléguée à la Santé, chargée de la Prévoyance sociale et de la solidarité, Marie-Françoise Dikoumba qui a récemment effectué une mission de travail à Masuku, en vue de toucher du doigt le niveau d'avancement des travaux de ce centre d'hémodialyse, le premier du genre en province. Accompagnée des autorités locales et du directeur régional de Santé Sud-Est, Clet Oyono Edzo, la ministre déléguée a été agréablement surprise de constater que les travaux débutés, il y a



Photo : Nadège O.

**Le ministre a passé au peigne fin le centre d'hémodialyse de Franceville.**

trois mois, sont quasiment arrivés à leur terme. « *Au niveau de Franceville, je suis satisfaite de ce que les travaux ont bien avancé. Ce projet évolue bien. Nous ne sommes pas tout à fait en retard et nous pensons pouvoir le livrer très prochainement. Car, nous sommes pratiquement à une réalisation de 95%, il reste juste des petites finitions que l'entrepreneur devra prendre en compte, pour parfaire le travail qui a été initié. Nous allons certainement entamer la deuxième phase qui est celle de l'équipement du centre. Et, conformément à l'accord-cadre de coopération qui a été conclu entre le Royaume du Maroc et le Gabon, c'est la partie marocaine qui va devoir nous fournir les différents équipements* », a indiqué le membre du gouvernement.

La mise en œuvre du centre d'hémodialyse de Franceville est donc le fruit du par-



Photo : Nadège O.

**Le membre du gouvernement accueilli par le personnel du Centre hospitalier régional Amissa Bongo.**

tenariat entre le Gabon et le Royaume du Maroc, dans le cadre de la collaboration entre l'investissement humain du Gabon et le développement humain du Maroc. C'est dans ce droit fil que le Maroc a dernièrement assuré la formation des personnels de santé gabonais, notamment les infirmiers, les ingénieurs



Photo : Nadège Ontounou

**Les travaux sont presque arrivés à leur terme.**

biomédicaux et les médecins. Ces derniers reçoivent une formation spécifique au Royaume chérifien pour travailler dans les différents centres d'hémodialyse du Gabon.

Armèle Judith Mbourou Etomba, directeur du Centre national d'hémodialyse, souligne que l'hémodialyse est une technique d'épura-

tion rénale, que l'on pratique chez les patients insuffisants rénaux chroniques terminaux, donc ceux dont les reins ne fonctionnent plus bien. C'est une technique qui consiste à prendre du sang du malade, le faire passer à travers une machine où il sera complètement débarrassé de ses déchets et le sang propre va être restitué au malade, via un appareil.

La structure qui réalise cette technique se trouve uniquement à Libreville, ce qui en fait une problématique sociale, car tous les patients insuffisants rénaux du Gabon sont dialysés dans la capitale gabonaise. L'ouverture du centre d'hémodialyse de Franceville va donc permettre de désengorger un tant soit peu le centre national de Libreville, et régler le problème social lié aux reins et à la prise en charge du malade dans sa province.

**Association de la Plateforme des femmes pour le développement  
Des attestations aux responsables d'associations**

Prissilia MOUSSAVOU MOUITY  
Libreville/Gabon

*Les femmes des deuxième et troisième arrondissements de Libreville, responsables d'une association, ont reçu hier à Libreville des attestations d'ordre juridique, qui devraient leur permettre de s'affirmer en toute légitimité dans leurs domaines respectifs.*

**LA** "Plateforme des femmes pour le développement" (PFD) a procédé hier à Libreville à la remise officielle des attestations à plus d'une dizaine des femmes responsables d'une association dans les deuxième et troisième arrondissements de Libreville. Ces attestations devraient permettre à celles-ci d'avoir un statut juridique leur permettant d'exercer leurs activités en toute légitimité. Ces documents remis, entre autres, à l'association "La confiance", "Arevouno",



Photo : LLIM

**Les officiels et responsables de la Plateforme des femmes pour le développement (PFD).**

"Femme de Maranathan", "Solidarité", "Claire de lune", sont l'œuvre de l'association PDF, dirigée et instituée par maître Denise Mekam'ne, l'actuelle ministre de l'Enseignement supérieur.

Comme son nom l'indique, la Plateforme des femmes pour le développement (PFD) est un groupe associatif qui réunit plusieurs femmes. Elle a pour mission de venir en aide aux femmes économiquement faibles, mais aussi de soutenir celles responsables d'une Activité Génératrice de Revenu (AGR), en formalisant leurs projets. C'est dans cette optique

qu'un an et demi après sa naissance, les responsables de cette association, présentée hier par Colette Moudhouma, vice-présidente du (PFD) et Cécilia Ndjave-Ndjoy, ont effectué leur première sortie. D'abord à la mairie du deuxième arrondissement de Libreville, ensuite dans celle du troisième. Là-bas, les femmes qui avaient cru à ce projet, qui s'est matérialisé hier avec la remise de ces attestations, étaient fortement mobilisées pour la circonstance. « *Nos actions consistent à accompagner les femmes et à les sortir de la pauvreté. L'enthousiasme, l'engouement*



Photo : LLIM

**Photo de famille après la remise d'attestations aux femmes du 3e arrondissement de Libreville.**

sont les sentiments qui ont motivé nombre de nos sœurs, mères, qui reçoivent aujourd'hui ces attestations. La PFD avait pris l'engagement de les accompagner dans la rédaction des statuts et règlements intérieurs, jusqu'à leur aboutissement (...) auprès des autorités compétentes. Aujourd'hui, c'est chose faite. C'est donc là, la raison de notre présence chez vous », a fait savoir Colette Moudhouma.

Par ailleurs, les heureuses bénéficiaires, mesurant l'importance du document qui venait de leur être délivré, n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude aux

femmes de la PFD. « *Je suis veuve depuis quelque temps seulement. Cette attestation ne va certainement pas remplacer la présence de mon défunt mari, mais elle me permettra de mieux exercer mon activité par laquelle je parviendrais à couvrir mes besoins et ceux de mes enfants* », s'est réjoui Aubierge Babongui Mbadinga, une des bénéficiaires.

La remise des attestations aux femmes responsables des associations se poursuivra demain dans les premier, quatrième et cinquième arrondissements de Libreville et prendra fin dans la commune d'Akanda.

**Ici et ailleurs**

• Syndicalisme  
**Les dockers attendent leur dû**

Toujours dans l'attente de leur solde de tout compte, les dockers temporaires du groupe Bolloré, affiliés à l'Union syndicale des travailleurs de la zone portuaire du Gabon (Usytpog) étaient en conclave samedi dernier à la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga). « *Il faut que le groupe Bolloré nous paie notre durée de travail. On est fatigué d'attendre* », a déclaré l'un d'entre eux.

Pour sa part, le secrétaire général de l'Usytpog, Denis Ondo Nze, a rassuré les adhérents de ce que « *le dossier est entre de bonnes mains. L'Usytpog a adressé un courrier au président du conseil d'administration de Bolloré. Aussi, le ministre du Travail, lors de notre rencontre avec le Premier ministre, a-t-il dit que ce gouvernement est celui de réformes. Nous attendons (...)* ». Et d'ajouter : « *ces travailleurs on passé le temps requis pour espérer une pension. Pour ça, je souhaite qu'on leur paye aussi le préjudice moral* ».

• Santé  
**Le valproate, un antiépileptique à l'origine de malformations congénitales**

Incontournable pour certains patients atteints d'épilepsie, mais également utilisé pour traiter les troubles bipolaires, le valproate de sodium serait à l'origine de malformations congénitales. En France, une étude publiée hier par les autorités sanitaires évalue, "entre 425 et 450 le nombre de cas de naissances d'enfants vivants ou mort-nés exposés in utero au valproate entre 2006 et 2014, qui sont porteurs de malformations congénitales", en extrapolant à la France entière des données obtenues dans la région Rhône-Alpes. Or, ce médicament est commercialisé depuis 1967, présentant un risque élevé de malformation de l'ordre de 10%, mais également un risque plus élevé de retards intellectuels et/ou de la marche ainsi que de cas d'autisme, qui peuvent atteindre jusqu'à 40% des enfants exposés. Ainsi, dès le 1er mars 2016, l'avertissement pour les femmes enceintes qui figurait déjà dans la notice du médicament va être inscrit sur la boîte, a indiqué le directeur général de la Santé, Benoît Vallet.